



## ***DES PERSONNES MORTES SUITE AUX EBOULEMENTS ET GLISSEMENT DE TERRAINS AU COURS DU MOIS DE MAI 2024***

### **Deux orpailleurs morts et huit autres blessés en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

En date du 13 mai 2024, dans l'après-midi, sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, deux orpailleurs sont morts et 8 autres blessés suite aux glissements de terrain suivi des eaux de ruissellement qui emportent à leur passage des tas de boues qui les ont surpris et les ont ensevelis dans le trou d'une dizaine de mètres de profondeur. La police de la protection civile parle des orpailleurs clandestins qui sont souvent victimes de ces éboulements de terrains car agissant en dehors de tout cadre légal et ne disposant pas des équipements adéquats de protection. Ils opèrent sans être affiliés à un régime d'assurance maladie et ne font pas partie des coopératives reconnues légalement. Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana jette le tort sur ces orpailleurs et dit qu'une certaine quantité de l'or exploitée sur les différents sites de gisement n'est pas déclarée et échappe à la fiscalité. Selon un orpailleur sous couvert d'anonymat, parle d'une responsabilité partagée au moment où le permis d'exploitation coûte énormément cher ce qui les pousse à agir dans la clandestinité. Il demande plutôt aux pouvoirs publics de revoir à la baisse les cautions en termes de gros montants exigés aux orpailleurs pour leur permettre d'exercer leur métier dans de bonnes conditions de travail.